

Paris, le 16 février 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sénateurs : plus rapides à se servir qu'à servir les femmes !

Le Sénat vient de refuser la proposition de loi d'Hélène Conway et Laurence Rossignol, visant à instaurer un congé menstruel au motif qu'ils redoutent « les effets secondaires non désirés de ce congé menstruel ». La CFTC Transport regrette très fortement cette décision !

En effet, cette PPL ouvrait une possibilité, basée sur la confiance et le respect entre employeur et salariée, de prendre en compte une réalité qui touche de très nombreuses femmes, les dysménorrhées (règles très douloureuses et/ou endométriose).

La CFTC Transports déplore que les sénateurs aient été plus rapides à se mettre d'accord pour augmenter leurs frais mandat de 700€ mensuels que pour porter une véritable avancée sociale pour les femmes. Nous rappelons aussi au ministre de la Santé, qui considère que l'adoption de cette PPL reviendrait à « tourner le dos au dialogue social », que la mise en œuvre de cette possibilité dans les entreprises constituerait au contraire une excellente base de dialogue.

La CFTC Transports réaffirme que ce congé, qu'elle a mis en place pour les salariées du siège de notre fédération, constitue pourtant une véritable avancée pour la prise en compte des droits des femmes. A la veille du 8 mars, c'est un signal d'un autre âge qui est envoyé par le Sénat...

Contacts Presse :

Thierry DOUINE
Président
06 03 19 00 50

Guillaume CADART
Secrétaire général
06 61 68 88 21